

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Nombre de Conseillers Présents : 11
Nombre de Procurations : 6
Nombre de suffrages exprimés : 17
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 66

VOTES : Contre : 0 Pour : 17
Date de convocation : 23 juin 2023

DÉLIBÉRATION N° 4.9 AFFECTATION DU RESULTAT 2022 BUDGET ANNEXE DES PORTS EN DSP (SPIC)

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, à dix heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, à Saint-Nazaire, sous la présidence de Lydia MEIGNEN, Présidente du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique.

ETAIENT PRESENTS : Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Christiane VAN-GOETHEM, Séverine MARCHAND, Claude CAUDAL, Jean MONTAVILLE, André BOUCHER, Christine LE RIBOTER, Isabelle DELANOY-CORBLIN, délégués titulaires, Jean-François RICARD, délégué suppléant, Didier MARION, représentant

ETAIENT ABSENTS : Jean-Luc SECHET, pouvoir à Lydia MEIGNEN, Sylvie GOSLIN, pouvoir à Christiane VAN-GOETHEM, Daniel ELOI, pouvoir à Laurent DUBOST, Patrick HUGUET, Eloïse BOURREAU-GOBIN, pouvoir à Séverine MARCHAND, Jean-Michel BRARD, pouvoir à Jean MONTAVILLE, Didier CADRO, pouvoir à Didier MARION, Michelle QUELLARD, pouvoir à André BOUCHER, Philippe CAILLON suppléé par Jean-François RICARD

Secrétaire de séance : Christiane VAN-GOETHEM

.....

Vu le code général des collectivités territoriales,

Entendu le rapport de la Présidente,

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 fait ressortir un excédent de + 15 038,80 €.

Total des recettes 2022 de la section d'exploitation :	315 265,30 €
Total des dépenses 2022 de la section d'exploitation :	300 226,50 €
Soit un résultat d'exploitation 2022 de :	15 038,80 €

Soit un solde de clôture de la section d'exploitation excédentaire de : 15 038,80 €

Reprise excédent d'investissement 2022 :

Total des recettes 2022 de la section d'investissement :
Total des dépenses 2022 de la section d'investissement :
Soit un résultat d'investissement 2022 de :

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le 168 982,02 €
ID : 044-200091007-20230630-2023_6_4_9-DE

Soit un solde déficitaire d'exécution de la section d'Investissement de : - 168 082,02 €

Le solde global des 2 sections est déficitaire de : - 153 043,22 €

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement, soit 15 038,80 €, en couverture des besoins de la section d'investissement, sur le compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » à hauteur de 15 038,80 €.

LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte le projet d'affectation du résultat 2022 du budget principal selon les modalités suivantes :


COMPTE ADMINISTRATIF 2022	EURO
SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT N-1	
Dépense 001 (a) (besoin de financement)	- 168 082,02
Recette 001 (excédent de financement)	
SOLDE DES RESTES À RÉALISER N-1	
INVESTISSEMENT	
Besoin de financement (b)	
Excédent de financement (1)	
FONCTIONNEMENT	
Déficit	
Excédent	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1	
Résultat de l'exercice (précédé du signe + ou -)	+ 15 038,80
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du compte administratif N-1), précédé du signe + ou -	
Résultat à affecter	
AFFECTATION	+ 15 038,80
1) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum, couverture du besoin de financement de l'investissement (a))	+ 15 038,80
2) Report en fonctionnement R002 (2)	

Fait et délibéré à Saint-Nazaire, en séance publique,
Le 30 juin 2023

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

LA PRÉSIDENTE D
LES PORTS DE PLA
DE LOIRE-

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 044-200091007-20230630-2023_6_4_9-DE



Lydia MEIGNEN

